



Le système scolaire québécois

publié le 06/08/2007 - mis à jour le 25/06/2012

Descriptif :

C'est avec la commission Parent au début des années 60 que le système scolaire québécois va subir une refonte générale. Cette commission va aborder les questions d'organisation, de nouvelles structures, de programmes et de financement. Tous ces sujets seront traités par le tout nouveau ministère de l'éducation dirigé à l'origine par Paul Gérin-Lajoie, qui va consacrer tous ses efforts à changer en un temps record le système scolaire et le rôle de l'État qui est désormais de plus en plus présent.

Sommaire :

- Le système scolaire québécois
- Bibliographie

● Le système scolaire québécois

Le Québec est l'un des treize membres de la fédération canadienne. En vertu de la Constitution canadienne de 1867, le Québec, comme les autres provinces et les territoires, a le pouvoir exclusif d'adopter des lois en matière d'éducation.

Il n'y a pas de ministère fédéral de l'Éducation, mais uniquement des ministères provinciaux et territoriaux. Au Québec, c'est le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport** qui est l'instance gouvernementale chargée de favoriser l'accès à l'éducation sous toutes ses formes à quiconque a la volonté et la capacité de s'instruire. Il veille aussi à harmoniser les orientations et les activités des milieux de l'éducation avec l'ensemble des politiques gouvernementales et en fonction des besoins économiques, sociaux et culturels de la société québécoise. Le système d'éducation du Québec repose sur un partage de responsabilités entre le gouvernement, les universités, les collèges, les commissions scolaires et les écoles.

L'administration est en effet assurée localement par un réseau de **commissions scolaires**, regroupements régionaux qui gèrent un certain nombre d'écoles primaires et secondaires dans le réseau public d'éducation. Un réseau privé coexiste. Dans ces écoles, qui sont parfois partiellement financées par le Ministère, la responsabilité administrative incombe à une autorité locale (conseil d'administration ou autre)



ville située en face de Québec.
Le Québec en image, CCDMD

Dans le réseau public, le ministère de l'éducation des loisirs et du sport alloue à chacune des commissions scolaires un budget pour s'occuper des dépenses, tels les salaires des enseignants (établis selon des barèmes communs pour l'ensemble de la province), mais aussi le matériel, la construction et l'entretien des bâtiments, etc. Les commissions scolaires bénéficient également d'un pouvoir limité de taxation locale sur les biens fonciers présents sur son territoire.

C'est avec la commission Parent au début des années 60 que le système scolaire québécois va subir une refonte générale. Cette commission va aborder les questions d'organisation, de nouvelles structures, de programmes et de

financement. Tous ces sujets seront traités par le tout nouveau ministère de l'éducation dirigé à l'origine par **Paul Gérin-Lajoie**, qui va consacrer tous ses efforts à changer en un temps record le système scolaire et le rôle de l'État qui est désormais de plus en plus présent.

On va assister premièrement à une véritable démocratisation de l'enseignement avec la gratuité scolaire du début du primaire jusqu'à la fin du collège.

Le primaire est désormais de 6 ans, il est donc raccourci d'un an et dans le secondaire, on regroupe les élèves dans des écoles régionales qui offrent une plus grande variété de programmes. C'est l'État qui met donc fin à un très grand nombre de petites écoles et qui va désormais déplacer chaque jour des milliers d'élèves vers de nouvelles écoles modernes consacrées au cycle de 5 ans dans le secondaire.

Au niveau universitaire, c'est désormais l'égalité d'accès pour les élèves du privé mais également pour ceux désormais issus du public. C'est la grande nouveauté, en effet, la réforme crée le collège public québécois. Suite au rapport Parent, une quarantaine d'établissements, ce que l'on appelait des collèges classiques sont transformés en cégeps (collège d'enseignement général et professionnel) institution propre au Québec et sans équivalent dans le reste du Canada qui offre un enseignement à orientations diverses. Après deux ans, les étudiants du secteur général obtiennent un DEC (diplôme d'études collégiales), ce qui permet l'entrée à l'université.



Le Québec en image,CCDMD

À l'université certaines formations sont plus sélectives que d'autres (le droit, la gestion des affaires et la médecine recrutent les meilleurs étudiants). Pour accueillir tous ces nouveaux étudiants de nouvelles universités sont créées comme celle de Québec en 1968. Cette université publique a pour objectif de favoriser l'accès aux études universitaires à des personnes qui en étaient éloignées pour des causes géographiques et surtout sociologiques. Dans cet esprit, un nouveau réseau universitaire va voir le jour au Québec avec des droits de scolarité payants, mais qui sont les plus bas de toute l'Amérique du Nord.

Tous ces changements ont permis d'accroître le nombre de diplômés et l'État a donc favorisé dans la foulée le développement de la recherche afin d'éviter que ces nouveaux talents ne s'exilent, mais poursuivent leurs travaux au Québec.

Depuis la fin des années 60 et cette refonte générale de l'éducation le Québec a comblé son retard et tous ces efforts ont porté leurs fruits.

Aujourd'hui, Le système d'éducation québécois reste donc unique au monde et diffère de ceux des autres provinces canadiennes.

En 2002-2003, il y avait au Québec 1 116 233 élèves fréquentant les niveaux préscolaire, primaire et secondaire, 157 473 étudiants de niveau collégial et 185 560 de niveau universitaire.

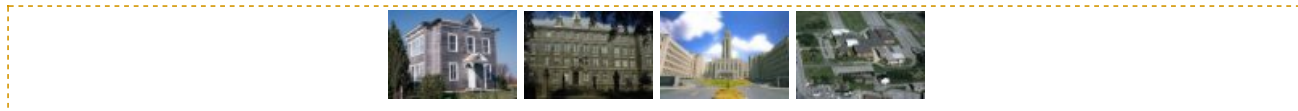


Le Québec en image,CCDMD

● Bibliographie

- ▶ Audet, Louis-Philippe, *histoire de l'enseignement Au Québec*, tome 1 et 2, Montréal et Toronto, éditeur : Holt Rineart et winston, 1971
- ▶ Glikman, Viviane. *Des cours par correspondance au e-learning : panorama des formations ouvertes et à distance*, Paris éditeur : PUF (Éducation et formation), 2002, 304 p.
- ▶ Rapport Parent : [rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec, 1966](#)





Document joint

 [Les cursus scolaires au Québec et en France](#) (Word de 68 ko)

tableau de l'article sur la comparaison des systèmes scolaires au Québec et en France issu de Wikipédia



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.